

Une ressource en développement territorial et au service L'ARTERRE

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 5 octobre 2021 – La MRC des Laurentides est fière d'annoncer l'arrivée de Mathieu Labelle à titre de conseiller en développement territorial afin de supporter le milieu au développement de secteurs découlant de la terre agricole et forestière.

Ses principaux mandats seront de contribuer activement au développement territorial en assurant, entre autres, de mettre en œuvre le plan de développement de la zone agricole (PDZA) afin de contribuer activement au développement du milieu agroalimentaire, de coordonner des projets en lien notamment avec la mise en valeur des produits forestiers non ligneux (PFNL) et d'agir comme agent de maillage pour le service de jumelage agricole L'ARTERRE.

Programme L'ARTERRE

Rappelons que L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec. La MRC des Laurentides est impliquée dans ce projet d'aide depuis les-tout débuts pour son territoire et il était important qu'une ressource y soit dédiée.

L'ARTERRE est l'initiative qui avait remplacé le projet *Banque de terres*. En constatant que certaines terres de la région sont malheureusement peu ou pas du tout exploitées. L'agent de maillage occupe un rôle précieux en coordonnant la rencontre entre les candidats (acheteurs, locateurs et propriétaires) potentiels. L'accompagnement simplifie les étapes d'achat qui peuvent représenter un défi pour les acquéreurs. L'objectif étant de créer un jumelage durable et bénéfique entre les deux parties.

Les PFNL

Qu'est-ce que les PFNL? C'est un créneau en forte croissance sur le territoire de la MRC des Laurentides. L'objectif est de soutenir, faciliter et promouvoir la production, transformation et la commercialisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) regroupés sous quatre filières, les champignons, les noix, les plantes sauvages et les petits fruits. C'est un secteur économique dans l'air du temps qui marquera notre avenir et plusieurs projets en cours y sont liés.

Le PDZA de la MRC des Laurentides

Le Plan de développement des zones agricoles (PDZA) adopté depuis le mois d'avril 2014 est en cours de réalisation ainsi que de nombreux projets découlant d'une entente sectorielle avec la Table bioalimentaire. Les orientations de développement privilégiées dans le PDZA sont les suivantes :

- Faciliter l'accès à la terre et le développement de l'agriculture pour les producteurs actuels et la relève ;
- Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mise en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée ;
- Tirer avantage de l'importance du potentiel agroforestier du territoire.

Vous êtes partie prenante d'un de ces secteurs d'activités et vous souhaitez vous entretenir avec Mathieu Labelle pour certains de ces projets? Vous pouvez communiquer avec lui au 819-425-5555 poste 1047 ou à l'adresse électronique suivante : mlabelle@mrclaurentides.qc.ca

Source :

Marie-Mai Pagé

Agente aux communications

819 425-5555 poste 1048

mpage@mrclaurentides.qc.ca